

place de la Riponne rendre la place aux habitants

Jouant un rôle central, la place de la Riponne connaît une situation difficile se traduisant par une dégradation de certains de ses espaces et une convivialité réduite. La Municipalité entend redonner à la Riponne son rôle en favorisant la mixité des usages et des utilisateurs. À cet effet, elle propose des aménagements et l'implantation d'activités destinés à favoriser la mixité des usages de la place : jardin dans le cadre de Lausanne Jardins, terrasse temporaire, centre d'activités, stands de nourriture à l'emporter en particulier. Les premières mesures seront mises en œuvre dès le mois de mai 2014. Elles seront complétées par des dispositions permanentes visant le même but : rendre la place aux habitants en contribuant à leur qualité de vie et à leur sécurité.

La place de la Riponne est un pôle important : zone de rencontre, de marché et de transit, mais aussi un des cœurs du centre-ville. La présence importante et visible de personnes toxico- ou alcoolo-dépendantes, la fermeture des anciens locaux du Mövenpick et la dégradation des espaces situés devant le bâtiment de la place de la Riponne 10 ont peu à peu réduit la convivialité de la place. L'ouverture de la Terrasse ayant permis de renforcer le dispositif de soutien aux personnes dépendantes, la Municipalité entend développer de nouveaux usages à la Riponne et favoriser la mixité de la population la fréquentant.

Pour rappel, Lausanne a, au cours des années, mis en place un dispositif d'intervention face à la marginalité. Il s'est notamment concrétisé par les programmes :

- de promotion et de facilitation d'usage de matériel stérile, pour prévenir la propagation de l'hépatite C et du sida grâce au Distribus, géré par la Fondation ABS ;
- de consommation contrôlée d'alcool dans le cadre de la Terrasse, désormais ouverte toute l'année, sous l'égide de la Fondation ABS ;
- de prévention auprès de toute nouvelle personne rejoignant un rassemblement à la Riponne, avec une attention particulière pour les mineurs, sous la responsabilité de la Fondation du Relais.

Parallèlement à ce volet social, la Municipalité propose des mesures pour préserver l'espace public et éviter l'appropriation de certains secteurs de cette place à des seuls fins de consommation d'alcool ou d'échange de substances psychotropes. Le dispositif s'accompagnera d'une présence régulière accrue de la police. La Municipalité souhaite développer, d'une part, l'usage commun du domaine public et la qualité de vie des habitants et, d'autre part, favoriser l'autorégulation et la civilité en faveur d'une meilleure cohabitation des divers usagers. Pour ce faire, la Municipalité propose donc un catalogue de mesures :

A court terme :

- le nord de la place accueillera un **jardin de fleurs d'environ 500 m² dans le cadre de Lausanne Jardins 2014**, de juin à octobre 2014. Ce jardin, inspiré des champs de fleurs, sera situé le long de l'ancienne cuisine d'été du Mövenpick. Il débordera sur la place principale pour garantir l'effet visuel. L'accès au parking restera assuré.
- Les espaces se trouvant devant la place de la Riponne 10 seront nettoyés et **l'ancienne cuisine d'été du Mövenpick sera rénovée et exploitée** à partir de juin 2014. Une terrasse sera aménagée.

-
- 
- Développé par un bureau d'architectes sur mandat du service du logement et des gérances, des activités récréatives à caractère intergénérationnel, prendront place dans des structures containers jusqu'en octobre 2014, en particulier un « **bouquet lectures** », projet de la bibliothèque municipale proposant un espace de lecture et des animations tous les jours de la semaine, y compris le dimanche.
 - Au sud de la place, à proximité du kiosque qui jouxte l'entrée du parking, plusieurs stands mobiles de mets à l'emporter seront installés dans le courant du mois de mai 2014.

La co-construction de la Terrasse par les usagers ayant été un succès favorisant l'intégration, il leur sera également proposé de participer à l'entretien de la zone fleurie.

Dès la fin de l'année 2015 et à plus long terme :

- Les locaux de l'ancien Mövenpick seront remis en exploitation suite à un appel d'offres qui aura lieu ce printemps. Plusieurs projets ont d'ores et déjà vu le jour. La Ville entend privilégier une activité commerciale qui permette une réhabilitation du secteur et une ouverture sur l'extérieur. Parallèlement, l'espace public situé devant le bâtiment Riponne 10 sera rénové en 2015.
- Des installations permanentes sont également envisagées (place de jeux, etc.) afin de rendre l'espace à la population.

Cette place a pour vocation d'être réinvestie en un lieu où habitants, commerçants et usagers ont envie d'être, de passer ou de travailler. L'usage commun du domaine public contribuera à la qualité de vie et la sécurité des habitants.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire:

- Daniel Brélaz, syndic, 021 315 22 00
- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00
- Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00
- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00

Lausanne, le 10 avril 2014